

Fiche de procédure

Informations de base	
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Directive	Procédure terminée
Salaires minimaux adéquats dans l'Union européenne	
Sujet	
4.10.05 Inclusion sociale, pauvreté, revenu minimum	
4.15.04 Main-d'oeuvre, mobilité et conversion professionnelles, conditions de travail	
4.15.08 Travail, emploi et salaire: égalité homme femme et entre les personnes	
4.15.12 Protection et droits des travailleurs, droit du travail	
4.15.14 Dialogue social, partenaires sociaux	
Priorités législatives	
Déclaration commune 2021	
Déclaration commune 2022	

Informations techniques	
Référence de procédure	2020/0310(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Législation
Instrument législatif	Directive
Base juridique	Règlement du Parlement EP 40; Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 153-p2; Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 153-p1
Consultation obligatoire d'autres institutions	Comité économique et social européen Comité européen des régions
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	EMPL/9/04532